Service de la Protection des Végétaux SPV

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bulletins techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 1 du 24 janvier 2008
Rédigé en collaboration avec la Ferme Expérimentale de Loudes et la Chambre d'Agriculture

COLZA

Ces cultures sont encore en repos végétatif, il n'y a pas de départ de la tige principale. La masse de végétation n'est pas énorme par rapport à d'autres années, mais les cultures sont régulières. Après des conditions météo difficiles les pluies récentes ont bien amélioré la situation.
L'enherbement en a d'ailleurs profité également.
On ne constate pas actuellement de présence de larves d'Altises dans les pétioles. Les attaques d'adultes avaient été minimes à l'automne.
Par contre dans nos cuvettes nous avons commencé à capturer des **Charançons de la Tige**. Pour l'instant l'essentiel de ces prises concerne les Charançons de la Tige du chou non dommageables pour le colza (extrémités des pattes et des antennes brunes). Quelques charançons de la tige du colza (C. napi, entièrement noirs) ont été capturés. Les conditions ensoleillées actuelles sont favorables. Une intervention si nécessaire contre ce ravageur intervient 8 jours après les premières prises conséquentes.

POIS

Quelques parcelles sont en train actuellement de lever. Les conditions météo sont favorables à une évolution végétale rapide mais aussi à la présence de **Sitones**. Une surveillance s'impose jusqu'au stade 5-6 feuilles. Une intervention ne se justifie que si l'on constate au moins 5 encoches sur les premières feuilles.

BLE

Ces cultures sont actuellement au tallage pour la plupart, soit en début soit en plein tallage. Les plus tardives ont à 2-3 feuilles. Après les pluies et avec un temps plus doux l'évolution devrait être maintenant plus rapide. Les dernières précipitations ont nettement amélioré l'état végétatif général. L'enherbement, en particulier les Véroniques feuilles de lierre, a également profité de ces conditions.
On ne constate pas de coussinets d'**oïdium** pour l'instant.
Les **pucerons** peu présents à l'automne et début d'hiver commencent à réapparaître, même si pour l'instant on ne voit pas d'ailés, susceptibles de se déplacer. Attention toutefois si les conditions ensoleillées perdurent ils peuvent se multiplier. Les cultures sont encore sensibles.

Réglementation : Rappel concernant la Carbendazime
….. seules les utilisations à des fins fongicides sur les céréales, graines de colza, betteraves sucrières et maïs restent autorisées. Pour les retraits d'usage correspondants, il a été accordé des délais fixés au 30 juin 2007 pour la distribution, et 30 juin 2008 pour l'utilisation.
Certaines substances, parmi les plus fréquentes comme le Paraquat, l'Endosulfan ont été définitivement retirées.
D'autres sont en cours (distribution et/ou utilisation), voir page suivante.

Vous pouvez consulter le site du ministère affecté à ces données: htpp://e-phy.agriculture.gouv.fr



COLZA: attention aux Charançons



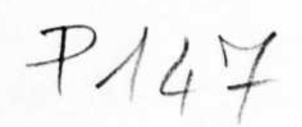
POIS: surveillez les Sitones



BLE: surveillez les Pucerons

Règlement: retraits et limites de distribution et d'utilisation

Collecte Produits Phytosanitaires non Utilisés:
5-6 mars 08
Emballages vides PP
16-17 Avril 2008



Substance active	Publication JORF	*Date limite d'écoulement des stocks (*)*	
		A la distribution	*A l'utilisation*
CARBARYL	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**20 novembre 2008**
CARBOFURAN	4 septembre 2007	**31 août 2008**	**13 décembre 2008**
CARBOSULFAN	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**13 décembre 2008**
DIAZINON	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**1er décembre 2008**
DICHLORVOS	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**1er décembre 2008**
DIMETHENAMIDE	9 Juin 2007	**31 mars 2008**	**22 Juin 2008**
DIURON	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**13 décembre 2008**
FENITROTHION	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**20 novembre 2008**
HALOXYFOP-R	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**15 décembre 2008**
IMAZAMETHABENZ (sauf blé : usage interdit)	4 mai 2006	**30 juin 2007**	**31 décembre 2007**
MALATHION	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**1er décembre 2008**
METABENZTHIAZURON (uniquement sur cultures porte-graine mineures)	10 octobre 2006	**30 juin 2009**	**31 décembre 2009**
OXYDEMETHON METHYL	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**20 novembre 2008**
PHOSALONE	9 Juin 2007	**31 mars 2008**	**22 Juin 2008**
SULFAMATE D'AMMONIUM	21 février 2007	**30 octobre 2007**	**30 juin 2008**
HEXACONAZOLE	21 février 2007	**30 octobre 2007**	**30 juin 2008**
THIODICARBE	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**20 novembre 2008**
TRICHLORFON	4 septembre 2007	**30 mai 2008**	**20 novembre 2008**

Les spécialités commerciales concernées, détenues par les distributeurs après la date limite de commercialisation, et par les utilisateurs après la date limite d'utilisation, sont des déchets. Le détenteur de ces déchets est responsable de leur élimination, et tenu de procéder à leur élimination conformément à l'article L.541-2 du code de l'environnement